



# Les Archers de Saint Georges Brunstatt

**Siège social**  
8 rue du Bitz  
68350 Brunstatt.  
[www.archers-brunstatt.fr](http://www.archers-brunstatt.fr)

**Président**  
**Vincent PATALAS**  
17 rue Gabriel Faure  
68200 Mulhouse  
Tel : 09 54 29 81 08  
[responsable@archers-brunstatt.fr](mailto:responsable@archers-brunstatt.fr)

**Secrétaire**  
**Sylvie ZITVOGEL**  
22 rue de Heidwiller  
68720 Illfurth  
Tel : 0 3 89 07 42 31  
[secretaire@archers-brunstatt.fr](mailto:secretaire@archers-brunstatt.fr)

**Trésorier**  
**Thomas MULLER**  
6 rue Hubert de la Cassinière  
68210 Balschwiller  
Mobile : 06 74 40 94 38  
[tresorier@archers-brunstatt.fr](mailto:tresorier@archers-brunstatt.fr)

## Autorisation parentale pour enfant mineur Saison 2017-2018

Je soussigné(e) .....

Adresse .....

.....

.....

Agissant en qualité de père / mère / tuteur / tutrice \*

\*Rayez les mentions inutiles

Autorise l'enfant ..... né(e) le .....  
à pratiquer le tir à l'arc au sein du club « Les Archers de Saint Georges » affilié à la  
fédération française de tir à l'arc (FFTA).

Autorise l'enfant à quitter seul le lieu d'entraînement à la fin des cours.

N'autorise pas l'enfant à quitter seul le lieu d'entraînement à la fin des cours, il devra  
attendre son accompagnateur ou un membre de sa famille.

Autorise le personnel d'encadrement et les parents à transporter l'enfant dont le nom est  
cité ci-dessus dans leurs véhicules personnels dans le cadre des activités sportives du club  
(rencontres jeunes, compétitions et stages).

En cas de maladie ou d'accident, j'autorise le club des Archers de Saint Georges, si aucun  
parent ou tuteur n'a pu être joint au préalable et sur avis médical, à prendre toutes les  
mesures d'urgence nécessaires tant médicales que chirurgicales, y compris l'hospitalisation.

J'autorise le club des Archers de Saint Georges, à publier des images de mon enfant sur le  
site web du club ([www.archers-brunstatt.fr](http://www.archers-brunstatt.fr)) dans le cadre de photos prises lors des  
manifestations organisées par le club ou auxquelles le club participe (Droit à l'image).

J'autorise le club des Archers de Saint Georges, à publier des images de mon enfant sur  
les réseaux sociaux (Facebook) dans le cadre de photos prises lors des manifestations  
organisées par le club ou auxquelles le club participe (Droit à l'image).

Fait le .....

Signature du responsable légal